



Mon don est de €

Votre Nom ou celui de votre société

Adresse :

**Vous pouvez déposer ou envoyer vos dons au Presbytère
16 rue du Temple 28220 CLOYES sur le Loir,
à l'ordre de : « Association diocésaine de Chartres,
(mise aux normes du Presbytère de Cloyes) »**

☐ "Je souhaite un reçu fiscal, nous émettons des reçus fiscaux à partir de 20€ de don.

Ce don entre dans le cadre des déductions fiscales : **66 % des sommes versées**

Vous versez 100 €, il ne vous en coûtera réellement que 34€

(dans la limite de dons représentant 20 % du revenu imposable).

Cette déduction est maintenue même dans le cadre de l'année blanche du prélèvement à la source.

N'HESITER PAS A MAJORER VOTRE DON EN FONCTION DE CETTE DEDUCTION



Dans le cadre de l'application de la loi *Informatique et libertés* et du *Règlement général pour la protection des données* du 18 mai 2018, la fourniture des données personnelles afin d'effectuer le traitement de votre don et vous contacter dans le cadre d'une activité ecclésiale au sein du diocèse de Chartres vaut accord explicite de votre part pour que nous les conservions à cet usage le temps nécessaire.

Sauf demande de votre part, vous autorisez également le diocèse de Chartres à exploiter ces données à caractère personnel pour ses activités propres.

Ces données seront exclusivement exploitées par le diocèse de Chartres.

Les éventuels sous-traitants sont soumis à des clauses pénales de confidentialité, d'interdiction de réutilisation, et d'obligation de destruction après traitement.

Aucune information personnelle ne sera cédée à des tiers.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant que vous pouvez exercer en vous adressant à DPO – Maison diocésaine – 22 avenue d'Aligre - CS 40184 – 28008 CHARTRES CEDEX.